

LA VIE INTELLECTUELLE DE LA FRANCE : DÉCLARATIONS DE M. LAFFERRE

EXCELSIOR

9^e Année. — N° 2738 — 10 centimes. — Étranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON

Mercredi
15
MAI
1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS:
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ: 11, Bd des Italiens. Tél. : Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

M. CAILLAUX A ÉTÉ ENTENDU HIER DANS L'AFFAIRE DU "BONNET ROUGE"



QUELQUES ATTITUDES ET QUELQUES RÉPLIQUES DE L'ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL AU 3^e CONSEIL DE GUERRE

M. CAILLAUX, à Landau :

J'ai reçu, le mercredi de Quasimodo de l'année 1917, la visite de M. Landau, entre 11 heures et midi.

M. CAILLAUX, au président :

Mon colonel, je viens vous demander à mon tour si j'ai le droit de faire une déposition complète ?

M. CAILLAUX, au président :

Vous pourrez toujours m'interrompre, si je dépasse la mesure ou si je sors de la question.

M. CAILLAUX, au président :

Depuis la guerre, je n'ai accordé ni fait accorder aucun concours pécuniaire au « Bonnet Rouge ».

M. CAILLAUX, à Marion :

J'affirme à M. Marion que je n'ai jamais prononcé le nom de Marx, de Mannheim, devant Landau.

M. JOSEPH CAILLAUX FAIT APPEL AU TÉMOIGNAGE DE LANDAU CONTRE LES ALLEGATIONS DE MARION

Hier matin, l'affaire du « Bonnet Rouge » a fait recette, et la salle rappelait les audiences les plus sensationnelles du procès Bolo. C'est que M. Caillaux, à la requête de Landau, devait venir déposer. L'ancien président du Conseil fit son entrée à 9 heures exacte-

ment. A 9 heures et demie, il se retirait. Voici, dans notre vue d'ensemble : Landau, debout, à gauche ; devant lui, Duval et Marion ; assis au-dessous d'eux, M. Leymarie ; à la barre, M. Caillaux ; enfin, tout à fait à droite, avec sa toque d'avocat, M^e Ceccaldi.

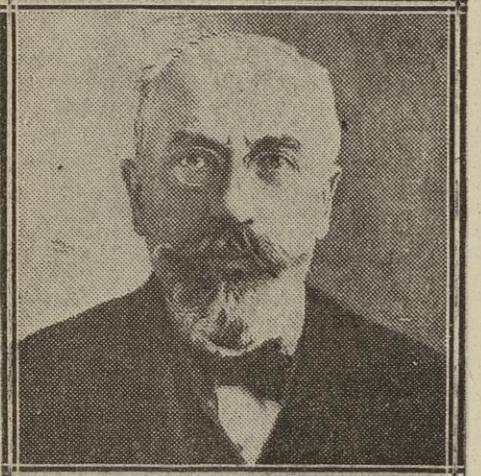
LA VIE INTELLECTUELLE DE LA FRANCE

LES CONCLUSIONS DE M. LAFFERRE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

"L'enseignement supérieur, nous dit le grand maître de l'Université, a un pressant besoin de se renouveler. Une place importante doit être faite aux applications de la science. Les Universités doivent s'adapter aux régions."

Les maîtres interrogés ont répondu. Les lecteurs d'*Excelsior* savent leur haute confiance dans les destins intellectuels de la France. Certes, on ne saurait, en l'occurrence, se laisser aller à l'optimisme nonchalant qui s'appuie sur le passé, ni penser que le foyer spirituel de notre pays, alimenté par nos penseurs, nos savants, nos écrivains et nos artistes, n'exige point qu'en règle et qu'en dirige le rayonnement. C'est vers ce but que tend l'effort des réformes incessantes.

Cela ressort clairement des réponses mêmes des maîtres de l'Université. Cela explique, en outre, les nobles et ardent préoccupations des élèves, de ces « Compagnons » qui, hardiment, entreprennent



M. LAFFERRE
ministre de l'Instruction publique et
des Beaux-Arts
(photo Henri Manuel)

d'ériger, pour le lendemain de la paix, l'Université nouvelle. L'heure sera grave, en effet, où toutes les activités se lèveront, où la concurrence déployera tous ses moyens, où les domaines de l'intelligence et du travail, laissés en friche, appartiendront à ceux dont le geste sera le plus rapide, dont le regard sera le plus aigu, dont l'esprit sera le plus fécond.

LES DÉCLARATIONS DU MINISTRE

Il faudra être prêts pour cette heure. Nous le serons. Nous en avons acquis l'assurance auprès de M. Lafferre, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui nous a fait l'honneur de nous recevoir et qui, ayant attentivement suivi les articles d'*Excelsior*, veut bien nous faire les déclarations suivantes, qui serviront la conclusion de notre enquête :

La vie intellectuelle, nous dit le ministre, ne peut que se développer à la suite de la guerre actuelle, qui a excité toutes les énergies, démontré le pouvoir de la science, suscité tant d'inventions, posé tant de problèmes nouveaux de droit, de médecine, d'économie politique, de morale, et dont l'histoire même sera une source inépuisable d'inspirations et de recherches pour la littérature, l'édition, les arts.

Mais il faudra faire un grand effort

LA RELÈVE DES OUVRIERS DANS LES USINES DE GUERRE

Les ouvriers mobilisés des classes 1912, 1911 et 1910 et de certaines catégories des classes 1909 à 1903 vont retourner aux armées.

On nous communique la note suivante :

Le gouvernement, poursuivant l'application de la loi Mourier, a décidé de mettre à la disposition du général en chef tous les ouvriers mobilisés des classes 1912, 1911, 1910, ainsi que les ouvriers mobilisés de certaines catégories seulement des classes 1909 à 1903. Il sera d'ailleurs tenu compte dans une certaine mesure du temps déjà passé au front et dans l'examen des exceptions qui pourraient être faites dans des cas spéciaux.

Il sera tenu compte des blessures reçues au front.

A propos de cette relève, le bruit a couru que des ouvriers mobilisés renvoyés aux armées devraient être remplacés par de la main-d'œuvre américaine. Cette nouvelle est absolument fausse. L'opération devant s'effectuer rigoureusement suivant les déclarations faites par le ministre de l'Armement à la Chambre des députés le 1^{er} février 1918, à savoir : « En aucune façon, sous quelque prétexte que ce soit, dans quelque usine que ce soit, on ne remplacera aucun ouvrier français par des ouvriers ou des soldats des armées alliées. »

D'autre part le groupe socialiste a communiqué la note ci-dessous :

« Conformément au mandat donné par la réunion du groupe socialiste, les délégués sont rendus au ministère de l'Armement où ils ont exposé à M. Loucheur les points de vue du groupe et l'émotion qui règne dans le personnel ouvrier des usines de guerre.

» Le ministre a donné l'assurance qu'il n'y avait rien d'exact dans le bruit qui courrait d'une relève des ouvriers français par des ouvriers américains. Il a ajouté qu'il ferait connaître dans tous leurs détails les mesures prises pour une application équitable de la loi Mourier.

» Il a indiqué le sens des discussions qu'il avait eues à cet égard et de celles qu'il pourrait suivre avec des organisations ouvrières.

» A une question posée par la déléguée, le ministre a répondu qu'il était d'accord sur la nécessité d'éviter toute mesure matérielle qui pourrait accroître l'émotion. »

PROJET D'AUGMENTATION DE LA SOLDE DES TROUPES

Les sous-officiers toucheraient 540 francs de plus par an ; les brigadiers et caporaux 400 francs, et les soldats et marins 300 francs.

MM. Paté, Rognon, Deschamps et de Puineau ont déposé, hier, une proposition de loi ayant pour objet d'augmenter :

1^o De 540 francs par an la solde des sous-officiers et assimilés à solde journalière ; 2^o de 400 francs par an celle des brigadiers et caporaux ; 3^o de 300 francs par an celle des soldats et marins.

Cette mesure ne devrait porter aucun préjudice aux allocations et indemnités de toute nature accordées à ces diverses catégories de mobilisés.

Au Sénat

L'évaluation de la propriété immobilière.

Le Sénat a adopté, hier, après un bref débat, le projet de loi concernant l'évaluation de la propriété immobilière en matière de successions, donations et échanges. Il s'agit, nous l'avons dit, de substituer la valeur véritable des immeubles, telle qu'elle résulte de la déclaration estimative des parties, sous réserve d'expertise, à l'évaluation rigide d'après le revenu brut multiplié par 20 ou 25, suivant que les immeubles ont un caractère urbain ou rural.

La proposition relative à la réparation des dégâts commis aux propriétés par les trouplages ou cantonnements chez l'habitant est venue ensuite en discussion.

M. Henry Chéron, rapporteur, en a expliqué la portée, indiquant qu'elle avait pour but de sauvegarder pleinement les droits de l'habitant légué, même dans le cas où il se serait trouvé dans l'impossibilité de produire sa réclamation dans le délai fixé, et qu'elle lui permettait de saisir directement la judicition compétente.

Après le vote de cette proposition, le Sénat a voté le 23 mai la discussion d'une interpellation de M. Monis sur « la répartition équitable des restrictions et des réquisitions ».

Une interpellation de M. Gaudin de Vilaine sur la « situation faite à l'épargne française créancière de l'Etat russe » a été adjournée jusqu'à ce que le ministre des Finances ait entretenu de la question le Conseil des ministres.

LE PROBLÈME DU RAVITAILLEMENT

LES INTERPELLATIONS A LA CHAMBRE

Le débat a été clos par le vote à mains levées d'un ordre du jour de confiance au gouvernement.

Le débat ouvert vendredi à la Chambre, à l'occasion des interpellations sur le ravitaillement, a été clos hier par le vote d'un ordre du jour de M. André Renard, approuvant les déclarations du gouvernement et lui exprimant sa confiance pour assurer le ravitaillement des armées et des populations civiles et une réquisition régulière du bétail en exceptant les bœufs et les animaux de trait.

La discussion fut des plus calmes.

En premier lieu, M. Lebrun, ministre du Blocus, vint contester la thèse de M. Poirier de Narçay, suivant laquelle une des causes du ralentissement de la vie serait l'importance excessive des exportations en pays neutres, en Suisse notamment. Il indique qu'au lieu du contingent de 5 millions de quintaux dont elle a besoin annuellement la Suisse n'avait reçu, l'an dernier, que 2.272.000 quintaux de blé. De même, elle n'a reçu que vingt jours de pain sur les cent cinq premiers jours de 1918.

Aujourd'hui, affirma M. Lebrun, les Alliés se réservent d'abord à eux-mêmes toutes les ressources alimentaires dont ils ont besoin ; pour le surplus, ils viennent au secours des neutres dans la mesure du possible, en s'efforçant de les soustraire à l'emprise de l'Allemagne.

M. de La Trémolière signala la difficulté de remplacer le pain et la viande par d'autres denrées. En passant, il fit observer que de décembre 1913 à décembre 1917, d'après les mercurielles de Bordeaux, les riz et les pâtes avaient augmenté de 166 % ; les haricots de 160 % ; les lentilles de 260 % ; les pois cassés de 347 % ; les sardines de 228 % ; le thon de 237 % ; le hareng de 500 %, et la morue de 542 %.

— A de tels prix, demanda le député de la Gironde, combien d'ouvriers pourront acquérir ces denrées ?

M. de La Trémolière montra, d'autre part, la difficulté de contrôler l'observation des prescriptions concernant l'achat de la viande le mardi.

Au nom de la Commission du ravitaillement, M. André Renard apporta l'adhésion de celle-ci au système des jours sans viande.

Plus loin, M. Henry Tournade appela l'attention de la Chambre sur le danger d'une trop grande diminution de la nourriture allouée pour les chevaux qui assurent les transports du commerce. Pour les chevaux servant à la Défense nationale, on donne 5 kilos d'avoine ; pour ceux du commerce la ration déjà réduite à 3 kilos vient de descendre à 1 kilo.

— C'est insuffisant, dit le député de Paris. Les chevaux ne peuvent pas jurer plus longtemps !

Répondant au ministre, M. Poirier de Narçay insista pour l'étude de la carte de viande, de la taxe et du recensement général ; M. André Palsat revint sur les requêtes.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place, les transformations et modifications qu'il jugeait nécessaires pour son enseignement. La visite s'est prolongée jusqu'à une heure avancée de l'après-midi. Le ministre a promis son appui le plus actif et le plus résolu pour que la science médicale française obtienne des laboratoires et des locaux dignes de ses maîtres et de leur réputation à l'étranger. Le doyen l'en a remercié au nom de ses collaborateurs.

Le ministre s'est arrêté longtemps dans chaque laboratoire. Il a écouté avec attention les explications fournies par les différents professeurs sur l'organisation des divers services. Chacun des maîtres de la Faculté a exposé, sur place

LE MONDE

LES COURS

— S. A. R. la duchesse de Vendôme, sœur du roi Albert de Belgique, en villégiature à Aix, a visité l'hôpital Bristol, affecté à nos soldats, et leur a distribué de menus cadeaux destinés à améliorer leur ordinaire et à leur procurer du superflu.

CORPS DIPLOMATIQUE

— Lady Granville, femme du ministre de Grande-Bretagne à Athènes, vient d'offrir, en l'hôtel de la légation, une grande matinée au bénéfice des enfants des soldats grecs.

NAISSANCES

— La comtesse de Brémont d'Ars a mis au monde, à Bordeaux, une fille appelée Catherine.

— La vicomtesse R. de Beaufort a donné le jour à un septième enfant, un fils : Alain.

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles du comte Bernard d'Humière, lieutenant au 17^e d'artillerie de tranchée, décoré de la croix de guerre, titulaire de quatre citations, avec Mlle Solange de Rouault, fille du vicomte et de la vicomtesse de Rouault.

MARIAGES

— En la cathédrale de Périgueux vient d'être bénî le mariage de M. André de Sèze, lieutenant au 15^e dragons, avec Mlle Blanche de Saint-Aulaire. Les témoins de M. André de Sèze étaient : MM. le général comte de Sèze et le comte de Malleville, ses oncles ; les témoins de la mariée étaient : le comte Chalut et Mme de Lavérine.

— Le mariage de Mlle Elisabeth de Meaux, fille du vicomte de Meaux, ancien inspecteur des finances, et de la vicomtesse, née Balsan, décédée, avec M. Camille Roche de La Rigidière, sous-lieutenant d'infanterie, pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, fils de M. Camille Roche de La Rigidière et de Mme, née Meaudre de Sugny, vient d'être célébré en l'église Notre-Dame de Châteauroux.

— Ces jours derniers, en l'église de Saint-Priest-en-Jarez, a été célébré le mariage du lieutenant Henri David, décoré de la croix de guerre, chevalier de l'Ordre de Roumanie, rentré récemment de Roumanie, avec Mlle de Pelleport, qui a été conduite à l'autel par le marquis de Pelleport, capitaine du génie.

DEUILS

— La messe annuelle de Requiem à la mémoire des militaires et marins français et alliés morts pour la patrie, célébrée les années précédentes, à Notre-Dame, aura lieu en l'église de Saint-Augustin, le jeudi 23 mai, à 10 h. 1/2. L'oraison funèbre sera prononcée par Mgr Julien, évêque d'Arras.

— Les obsèques de notre regretté frère M. Philippe Dubois, du "Petit Parisien" auront lieu aujourd'hui mercredi, à 11 h. 50. Le convoi funèbre partira du domicile du défunt, 22, rue Clauzel, pour se rendre au cimetière du Père-Lachaise, où, à une heure de l'après-midi, il sera procédé à l'incinération. Ni fleurs ni couronnes. Prière de considérer le présent avis comme une invitation.

— Les obsèques de notre pasteur Charles Wagner, président d'honneur de l'Union nationale des Eglises réformées de France, membre du Comité de secours national, décédé le 12 mai 1918, auront lieu au Temple du Foyer de l'Amé, 7 bis, rue Daval, demain jeudi, à 14 heures précises. Prière de considérer cet avis comme invitation. Il ne sera pas envoyé de lettres de faire-part.

— Nous apprenons la mort : Du comte Hely de La Roche-Aymon, lieutenant au 16^e dragons, prisonnier de guerre, fils du comte et de la comtesse Guillaume de La Roche-Aymon, frère et beau-frère du comte Raoul de La Roche-Aymon, de la comtesse, née de Broglie, et de Mlle Elisabeth de Broglie ;

De la comtesse de Croy, née Annocciade de Montebello, décédée au château de Monteaux (Loir-et-Cher), mère du comte de Croy et du comte Joseph de Croy ;

Du sous-lieutenant d'artillerie Jean Saulnier, engagé volontaire, tombé au champ d'honneur, âgé de vingt ans ;

Du lieutenant Marc Sainte-Chapelle, observateur d'aviation, tué à l'ennemi le 4 mai, fils du colonel de cavalerie en retraite Sainte-Chapelle et frère du capitaine René Sainte-Chapelle, également mort pour la France ;

De la comtesse Minangoy, née Pérignon, décédée à Evreux. Elle était la mère du capitaine Minangoy ;

— Du R. P. Joseph Cooreman, de la Compagnie de Jésus, vicaire général du diocèse de Galle (île de Ceylan) décédé subitement à Calcutta, à l'âge de cinquante-sept ans. Il était proche parent de M. Gerard Cooreman, ministre d'Etat de Belgique ;

— Du comte Yves de Caqueray Valolive, âgé de soixante-treize ans, père du lieutenant Hubert de Caqueray Valolive, mort au champ d'honneur en 1917 ; de M. Armand de Caqueray, du 117^e d'artillerie lourde, et de la baronne de Finse de Saint-Pierremont.

BIENFAISANCE

— La vente au profit de l'Œuvre de guerre des colonies de vacances de la Chaussée du Maine, dont Mme Frank-Puaux est la présidente, aura lieu demain jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18, de deux heures à six heures, dans les foyers du Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne.

— Demain, à trois heures, matinée musicale et artistique dans la salle du théâtre, avec le gracieux concours de Mme Montjivet, Mmes Yvonne Lefebvre et Corinne Psichari, toutes deux premières prix du Conservatoire, et de Mme Irène Popard et des élèves de son école de gymnastique harmonique.

— L'heure à dresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureaux : 9 à 6 heures ; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

RENÉ BENJAMIN
l'auteur de **GASPARD**
publie un livre charmant et gai
sur le soldat anglais :

LE MAJOR PIPE
ET SON PÈRE
Prix : 3 fr. 50 (Majoration de 30 %)
A. FAYARD et C°, éditeurs, PARIS

BLOC-NOTES

On a dit le grand succès qu'eut dimanche au Cercle interallié, la fête du "Mother's Day". L'hôtel particulier du Faubourg-Saint-Honoré, où elle se donnait, est une des plus belles demeures de Paris. Mais l'avouera-t-il ? Je n'y étais attirée, ce jour-là, ni par le luxe du logis (qui fut, depuis deux cents ans, le centre et le décor de tant d'élegances parisiennes), ni par la grâce des jardins, ni par les discours qu'on allait entendre ni par le spectacle des uniformes et des toilettes parmi les verdure toutes neuves de ce printemps mouillé. Je voulais simplement regarder de près deux figures : une figure de soldat et une figure de philosophe. Je voulais voir Joffre et Bergson, et dans cette sorte d'intimité mondaine, entendre les voix de ce civil et de ce "militaire". L'un parla longuement et très bien ; l'autre fut presque aussi longuement, et son succès fut plus grand encore. Car le maréchal a la réputation d'un homme qui sait se taire et qui veut se taire. Il pourrait être eloquent si cela lui faisait plaisir (il le prouve dimanche, pendant quelques minutes) ; mais il aime mieux être un silencieux, et on lui en sait gré : il siége à un glorieux homme d'action d'avancer dans la vie, bouche close ; on pense à ce qu'il pense... et ses sourires n'en ont que plus de prix.

Aussi, quelle cohue sur le passage du maréchal ! Officiers, femmes, photographes... tous s'empêtraient à la fois dans la direction qu'on lui voyait prendre. Il y eut un moment où l'empressement fut tel que sur le perron où je m'étais juchée je faillis perdre l'équilibre. Le monsieur qui m'avait involontairement bousculée et qui, lui-même, essayait de voir, se retourna vivement vers moi : « Oh ! madame, je vous demande pardon ! » Il portait un costume militaire et avait la barbe poussièreuse et les cheveux ébouriffés d'un homme qui vient de faire une longue course dans le vent. Je pensai : « C'est drôle : je connais cette figure-là. » Une dame, serrée contre moi, comprit la question que je me posais, et me dit à l'oreille, en riant : « C'est le maître de la maison. »

Tout le monde a su, il y a quelques mois, le geste élégant — plus qu'élégant ! — de ce Parisien très connu qui mettait son hôtel, à sa disposition de l'Alliance et en démenageait lui-même, afin que les inconnus qu'il y conviait s'y trouvaient plus à leur aise. On ne l'y voit plus jamais ; ou, s'il est obligé d'y passer, c'est en étranger qui s'efface, et qui s'excuse.

Dimanche, il était rentré de la campagne, et l'automobile l'avait ramené chez lui un peu plus vite qu'il n'aurait voulu. La fête durait encore. Il s'était donc mêlé à la foule, pour essayer, lui aussi, de voir passer Joffre. Et il n'y avait réussi que difficilement... Cette façon d'être propriétaire m'a paru d'un chic extrême.

SONIA.

La sœur du traître

Parmi les souscripteurs au troisième emprunt américain se trouve Mrs Agnes Newmann, la sœur de Roger Casement, le traître irlandais. Elle aurait souhaité, dit un journal américain, pour une somme de 50 000 francs.

Elle s'était fait accompagner, dans sa démarche, par M. Michael Francis Dayle, l'avocat qui défendit Casement lors de son procès.

Les collégiens et la guerre

Allez à la porte d'un lycée au moment de l'entrée ou de la sortie des élèves. Certains détails de l'habillement des élèves vous frapperont.

Beaucoup d'externes portent des bandes molletières. Ils veulent imiter les soldats. Nombre d'entre eux aussi ont le poignet serré par un bracelet de cuir qui est fixé leur montre. C'est encore une mode qu'ils ont empruntée aux combattants. Nous ne parlons que pour inémoine des épingle de cravate qui représentent des canons de 75 ou de petites têtes.

Mais le plus singulier c'est ceci :

Les potaches qui sont coiffés du képi ou de la casquette ont généralement supprimé le cordonnet d'or qui en faisait tout le tour. Ils n'en gardent qu'un petit morceau qui rappelle, au-dessus de la visière, les minuscules

bouts de galon cousus sur le bonnet de police dont se servent dans leur cagoule les officiers du front.

— Et, enfin, ce qui est tout à fait touchant, ce qui est tout à fait beau, c'est que, quand passe un professeur, un prof, comme ils disent, qui est manchot, décoré de la Légion d'honneur et de la croix de guerre, les externes, sur le seuil du *bahut*, joignent les talons, rectifient la position et saluent militairement. Tous nos compliments aux jeunes classes !

Le tank, mascotte d'auto

Le temps est aux "mascottes" : à Paris, c'est "Nénéette et Rintintin", enfants de la plaine picarde, qui sont choyés. On sait qu'ils sont en laïne et qu'on les porte sur soi. Londres préfère le métal, et ce sont les mascottes d'auto qui sont à l'ordre du jour. La dernière est une réduction du tank, armé

de galon cousus sur le bonnet de police dont se servent dans leur cagoule les officiers du front.

— Ne voyez la nul prodige, répond modestement la maîtresse de maison. Mon mari étant tuberculeux, j'ai demandé à son médecin un certificat qui lui donne droit à sept cent cinquante grammes de sucre ; ma fille, étant rachitique, touche cent grammes de pain en plus de la ration normale ; ma mère infirme a droit, elle aussi, à plus de sucre et plus de pain ; enfin, mon plus jeune fils, étant atteint de coxalgie, est inscrit pour une carte spéciale de sucre, de viande et de farine. En totalisant ces petits suppléments, j'arrive à joindre les deux bouts. Vous voyez que vous pouvez vous servir sans crainte de nous privier.

— Je prendrai donc quatre morceaux, merci. Mme Pomme, qui aimait les douceurs,

— Crois-tu qu'elle sait s'arranger ! soupire M. Jouffle à l'oreille de sa femme.

Et Mme Jouffle, à son tour, soupire :

— Que veux-tu !... Ces Potrel ont toujours eu de la chance !... — MAURICE LEVEL.

Immunité parlementaire

Dans le dernier numéro de la *Grande Revue*, M. Albert Mathiez fait l'historique de l'immunité parlementaire.

Ce principe a un illustre parrain.

C'est Mirabeau, cher à M. Barthou, qui, le premier, le proclama dans la fameuse séance où il répondit si véritablement à Dreux-Brezé : « Nous sommes ici par la volonté du peuple... »

Quelques minutes après avoir lancé cette truculente apostrophe, il fit voter par ses collègues une motion qui commençait par ces mots : « L'Assemblée Nationale déclare que la personne de chacun des députés est inviolable. »

En 1790, la Constituante eut l'occasion de préciser les conditions de l'immunité.

Un député royaliste, Toulouse-Lautrec, fut accusé d'avoir tenté d'embaucher des soldats pour conspirer contre la sûreté de l'Etat. On l'apprenait. On l'enferma à l'Hôtel de ville de Toulouse.

Il exigea de sa qualité de député pour se proclamer inviolable et réclamer son élargissement.

On soumit le cas à la Constituante.

La question fut débattue.

Un député de gauche, Garat l'ainé, précisait le point de droit :

— Je crois, dit-il, que notre inviolabilité est due à ce que nous faisons dans cette assemblée ; ailleurs, si nous avons le malheur de devenir criminels, nous tomberons sous l'autorité de la loi. Il serait indigne de la hauteur de notre caractère de chercher à donner plus d'étendue à l'inviolabilité !

Il fut ainsi admis que l'inviolabilité ne pouvait en aucune manière soustraire un député à la loi.

La-dessus, Robespierre, avec une grande lucidité, déclara que, du moins, l'Assemblée était seule qualifiée pour suspendre l'inviolabilité d'un de ses membres et le défendre à la justice.

Sa doctrine fut unanimement adoptée.

Elle prévaut encore aujourd'hui.

C'est donc l'ombre de l'Incorruptible qui protège ceux de nos parlementaires brouillés avec dame Thémis.

LE PONT DES ARTS

M. Pierre de Nolhac, conservateur du musée de Versailles, a inauguré hier à Rome, en présence de la reine-mère, une série de conférences sur le thème de la Rome inspiratrice des artistes français.

L'orateur s'est principalement occupé dans cette première conférence de l'œuvre de Claude le Lorrain. L'on sait que les plus fraîches toiles du maître peignaient l'expression de la campagne romaine. Claude le Lorrain est de tous les peintres français le plus représenté dans les musées et collections d'Italie.

M. Barrère et je personnel de l'ambassade de France, la mission militaire française, Mgr Duchesne, M. René Besnard, fils du directeur de la Villa Médicis, quelques prélates et de nombreuses personnalités du monde artistique et littéraire assistaient à cette manifestation de sympathie pour l'art de France.

Les horticulteurs sont quelquefois fort embarrassés lorsqu'ils procèdent au classement d'une fleur nouvelle car les parrains n'ont pas toujours un joli nom décoratif. Cela fût, c'est le peintre le plus ami de la couleur qui a facilité le baptême d'une rose.

LE VEILLEUR.

— Ah ! mon Dieu !

Puis elle ajouta :

— Quelle histoire !... Enfin, montez, messieurs... C'est au sixième... Son nom est sur la porte... Vous trouverez peut-être son mari... Seulement, je vous préviens que...

— Epargnez-nous vos explications, dit sévèrement Nelson Brown... Si le mari de cette femme est là-haut, les siennes nous suffiront sans doute.

Nous gravimes les six étages, et nous nous arrêtons devant une porte sur laquelle était clouée une pancarte portant ces mots : « Mme Constance Meringue, couturière à façon. »

— Je vais commencer par frapper, fit Robinet... Si nous en croyons la con-

Heureux celuy qui pour devenir sage, Du mal d'autrui fait son apprentissage.

Notre correspondant, q

— Ce que nous

— Nous trouvez

— Mme Meringue, son

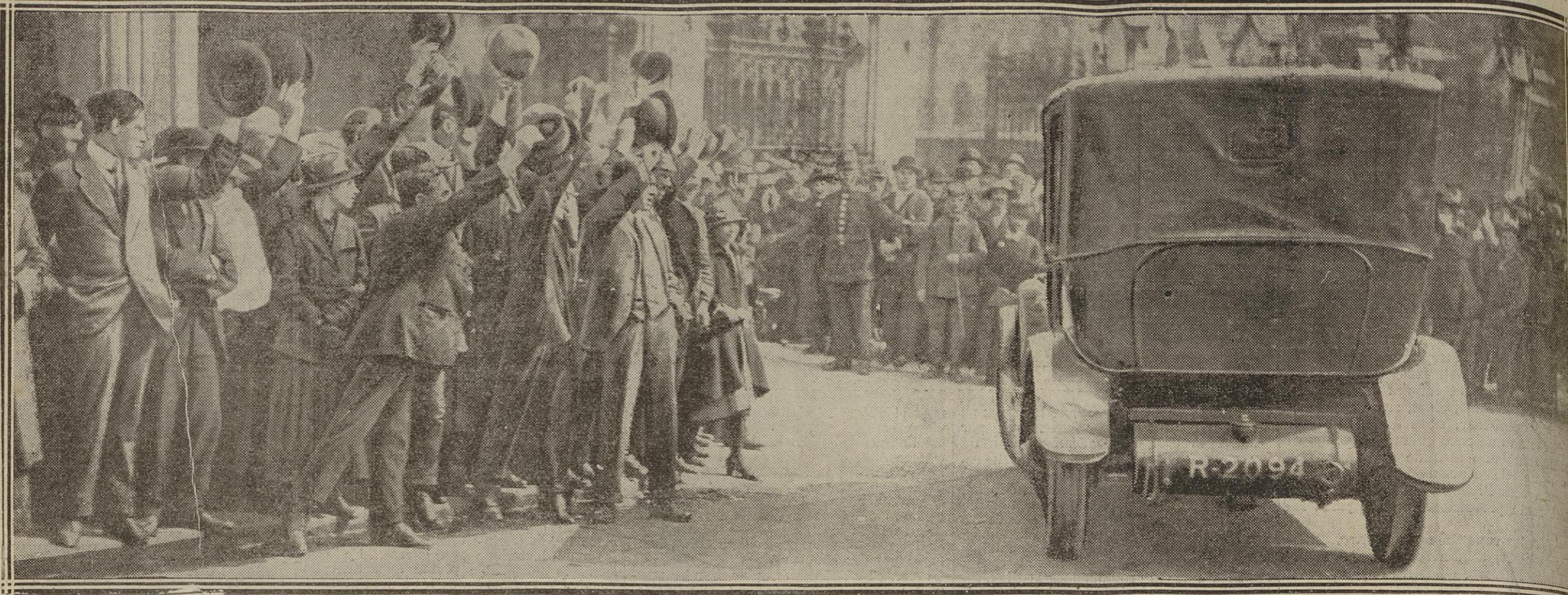
— Nous sommes

— Nous dé

— Nous

— Nous

"IL Y A LA GUERRE": C'EST LE MOT D'ORDRE DE L'ANGLETERRE COMME DE LA FRANCE



ET C'EST POURQUOI LA FOULE ACCLAMA M. LLOYD GEORGE LE JOUR OU IL TRIOMPHA AUX COMMUNES

Pour le peuple anglais, M. Lloyd George est le symbole de la guerre victorieuse. Et c'est parce qu'il le sait que le premier ministre a voulu et pu triompher de la cabale montée contre lui à propos de l'incident soulevé par la lettre du général Maurice. On

sait que la motion de blâme proposée par M. Asquith fut repoussée par 293 voix contre 106. Le cabinet Lloyd George a donc plus d'autorité que jamais pour poursuivre sa politique de guerre, politique absolument parallèle à celle de M. Georges Clemenceau.

PETITES ANNONCES

Reception des ordres au guichet et par correspondance
II, boulevard des Italiens (2^e)

DEMANDES D'EMPLOI 1 fr. 50 la ligne.

CHIRURGIEN-DENTISTE F.M.P. blessé, mais libre, demande à utiliser son diplôme. — Ecrire NOËL, 21, boulevard de la Chapelle, Paris.

Commerçant démonté, 36 ans, demande gérance.

Dépôt ou représentant, peut fournir petite caution. — Ecrire N., 93, Faubourg Saint-Martin, Paris.

On demande écritures à faire chez soi ou emploi auprès d'un malade. — Mme Massart, 18, rue Scheffer (16^e).

Dame ex-propriétaire hôtel-restaurant demande

gérance ou direction similaire. — Ecrire H. D., 27, rue de Berne.

Dame offrant gar. dem. occupation gér.-bureau, etc.

Ecrire Blanchet, 41, avenue de Saint-Mandé.

Dame ayant des connaissances étendues dem. empl.

Dans le commerce. Ecr. Bertoco, 8, rue Monge.

OFFRES D'EMPLOI 1 fr. 50 la ligne.

On dem. dans pens. familie femme d'à. faire, sér., sach. condre. Réf. exig. S'ad. 134, r. Assas, Paris.

Gérance pr dame ou ménage disposant d'un capi-

tal de 3.000 fr. — Balotau, 1, place République.

On demande dactylo, 150 francs par mois. — Ecrire ROBERT, 23, rue Jouber.

Mobilisé, il recherche associé actif, libre, dispo-

sant de 500.000 francs restant en banque, pour achats et ventes de domaines, bois et forêts. Bénéfices sériés assurés. — Ecrire ROBERT, 20, rue Juliette-Lamber, Paris (17^e arr.).

On dem. au Kinographe élèves opérateurs p. ciné-

mas, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 8 h., 1^{er} étage.

L'Artistic Photo, 17, av. Trudaine, demande demas et messieurs p. repr. facile. Belle situation.

On dem. artistes et débutants disting. p. cinéma.

Agence Lysior, 17, rue La Rocheleoucauld, 3 à 5.

La SAUVEGARDE DE L'EPARGNE, agence de ren-

seign. financiers (2 fr. le renseignement), dem.

un représentant la belle situation d'avvenir. Ecrire à M. Commaille, 15, r. des Oranges, à Melun (S.-et-Oise).

Fix. à courtiers hommes et dames. — Ecrire, F. on convoquera. — Lalande, 74, rue Myrrhe.

SUCCESSIONS, TESTAMENTS 2 fr. 50 la ligne.

Avocat spécialiste, 4, square Mauberge, Paris.

LECONS 1 fr. 50 la ligne.

Accalauréat. Prép. comp. Leçons part. math., lat.

B. phis. sc. Prix tr. mod. Se rend dom. Paris ou banlieue. Leçons par correspondance. Hautes réfé-

Prof. 52, rue Corot, Ville-d'Avray (Seine-et-Oise).

A. NGLAIS indis. apr. guerre. Professeur de v. loisirs

A. en prenant leçons partie par corresp. Prof. tr. mod. Prép. p. commerce et exam. Méth. rap. Ex-

Escr. Ecr. M. Roilmer, pr. dipl. 4.r. Lamande, Paris (17^e).

Miss Nelly Hunter, 4, Bd Saint-Martin, dipl. Cam-

bridge, don. leg. anglais, trad. techet litt. cours

par corresp. depuis 0 fr. 75 la leçon. Se déplaçait.

COURS, INSTITUTIONS 2 fr. 50 la ligne.

Situation lucrative indépendante p. les 2 sexes par-

l'Ecole Technique Supérieure de l'Industrie, 58 bis, Ch.-d'Antin, Paris, fondée par industriels.

Cours oraux et par correspondance. Broch. gratis.

LECONS pratiques de Steno, Dactylo, Comptabilité, Commerce, Langues, etc.

Leçons sur place, le jour ou le soir, et par correspondance. ÉCOLE PIGIER,

55, rue de Rivoli, boulevard Poissonnière, 1^{er}, et rue de Rennes, 147.

POUR DEVENIR PARFAIT PIANISTE ... COURS SINAT DE PIANO par correspond-

suppr. l'étude mécan. la rempl. p. un travail

intell. qui économise une grande partie d'études.

COURS SINAT D'HARMONIE explique tout, fait tout comprendre. Prép. au professeurs, diplômes, Violon, chant, solf. Demander tr. intér. programme gratuit et fco. L.-R. SINAT, 6, carref. Odéon, Paris.

APPARTEMENTS MEUBLES 1 fr. 50 la ligne.

Chambres meublées à la journée dans maison part.

C. lux. et confort. 41, rue des Acacias.

App. m. s. r., 2 ch. 4 lits, sal. à mang., gde cui-

gaz part. 250 fr. p. mois. 39, r. de Peintre-Champs.

D. maison bourg, belle chamb. meubl. s. r. indép.

D. élect., confort mod., 2^e étage, 11, rue de Berne.

Bd St-Germain, 132. Bel app. petit m. Métro Odeon.

Jol. chambre meubl. p. p.-à-terre, 8, rue Milton (9^e).

Chamb. conf. p. p.-à-terre lib., 13, r. Chabrol, g. Est.

Lux. p.-à-t. e. m. b. g. m. 150, 1-6-10, 2^e étage Rougemont.

PENSIONS DE FAMILLE 1 fr. 50 la ligne.

Pens. de famille, 40, r. République, St-Mandé. Prix

P. mod. Confort mod., élect., chauff. Téléph. 21. Sal.

Professeur dipl. prend enfants pension dans mai-

son campagne Ouest, 2 heures Paris. S'adresser

9, rue Ambroise-Paré (10^e).

SAVON Le PLIANT Les 2 post. 54 fr.

Les 5 post. 180 fr. f. vol. gare c. remb.

SAVONNERIE PROVENCALÉ — MARSEILLE St-JUST

VILLE-D'AVRAY 65, rue Corot. Pension famille cont., à l'abri.

COTE D'AZUR, saison bains de mer et saison hiver; vie de famille dans belle propriété. — Edoard Lecocq, Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes).

Famille prend, pensionnato; bon air. Prix modéré. Vernet, Mouton, par Veyre (Puy-de-Dôme).

AGACHON. — VILLA NAVARRA. Cuisine réputée. — Prix modérés.

LUXEMBOURG, 134, rue d'Assas. Chambres depuis 35 fr. Pension, 7 fr. par jour; repas, 2 fr. 50. Cuisine soignée. Salon, piano, électrique.

Côte d'Azur. Saison bains de mer, saison hiver et vie de famille dans belle propriété (pension viager). Ed. Lecocq, Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes).

HOTELS HOTEL CRILLON, PLACE DE LA CONCORDE. HOTEL MIRABEAU, 8, rue de la Paix (Opéra). HOTEL ROBLIN, 6, rue Chauveau-Lagarde (Madeleine). — Ouvert en 1916.

HOTEL ANQUETIL, SAINT-FELIX (Haute-Savoie). Sécurité absolue. 8 francs par jour.

HOTELS HOTEL CRILLON, PLACE DE LA CONCORDE. HOTEL MIRABEAU, 8, rue de la Paix (Opéra). HOTEL ROBLIN, 6, rue Chauveau-Lagarde (Madeleine). — Ouvert en 1916.

HOTEL ANQUETIL, SAINT-FELIX (Haute-Savoie). Sécurité absolue. 8 francs par jour.

HOTEL M. MEUBLE 23, avenue des Sycomores, Paris (16^e).

CHATEAU, 1000 m², 50 min. Paris-Nord, accès gare facile, 8 ch. mit., belle récept., chauff. cent., eau, élect., gd parc peche, canotage, chasse 100 hectares, agrand. facile. Loyer réduit pour saison. Rimbault, maison Biarritz, 18, rue Vineuil (Oise).

Jol. prop. m., gaz, jard. omb., potag., fruit, loc. 5.500, j. vte 60.000 n. m. — Ondry, Verneuil (S.-et-Oise).

VENTE ET ACHAT DE PROPRIÉTÉS 2 fr. 50 la ligne.

ON demande à acheter PROPRIÉTÉ de 100 a.

O 300 hectares avec habitation très ancienne, beau, eau et vue. — Ecrire à Mme Gérôme, 10, place de la République, Paris.

ARTICLES pour poils. — PRIX DE GROS pour revendeurs. Piles, Bottiers, Ampoules, Pierres à briquet, etc. ALIMENTATION. Demander catalogue Ecr. 10, rue Caulaincourt, Paris (18^e arrond.).

ANCIENS 2 fr. 50 la ligne.

ACHAT le gr. pièces de 3,40, bijoux 2,85, platine 16 fr., argent 14 c., pierres, dentiers prix fort. Envoyer ou écr. Rougeau, 200, Bd Pereire, Paris.

DRAP D'ELBEUF au détail. — Bottier, Elbeuf. Pianos, 3, rue Chêne. Voir concierge. Prix : 800 fr.

ARTICLES pour poils. — PRIX DE GROS pour revendeurs. Piles, Bottiers, Ampoules, Pierres à briquet, etc. ALIMENTATION. Demander catalogue Ecr. 10, rue Caulaincourt, Paris (18^e arrond.).

ANIMAUX DIVERS 2 fr. 50 la ligne.

ACHAT GLACES et VERRES occasion. Ecr. M. Chevaux, fabr. Miroiterie, 23, r. Mercœur, Paris (11^e).

ACHAT le gr. pièces de 3,40, bijoux 2,85, platine 16 fr., argent 14 c., pierres, dentiers prix fort. Envoyer ou écr. Rougeau, 200, Bd Pereire, Paris.

GLACIERES — SORBETIÈRES OMNIA FRIGORIFIQUE 23, boulevard Sébastopol, Paris.

CASSOULET et boutz en conserve. Spécialité pour le front et prisonniers de guerre. Demander tarif. Terguer, 13, rue Auriol, Toulouse.

POUR éviter la hausse des denrées, dem. tarif. Post. recd. 25 fr. — Docks, 1, r. Clapeyron, Paris.

OCCASIONS 2 fr. 50 la ligne.

ACHAT GLACES et VERRES occasion. Ecr. M. Chevaux, fabr. Miroiterie, 23, r. Mercœur, Paris (11^e).

ACHAT le gr. pièces de 3,40, bijoux 2,85, platine 16 fr., argent 14 c., pierres, dentiers prix fort. Envoyer ou écr. Rougeau, 200, Bd Pereire, Paris.

ACHAT GLACES et VERRES occasion. Ecr. M. Chevaux, fabr. Miroiterie, 23, r. Mercœur, Paris (11^e).

ACHAT le gr. pièces de 3,40, bijoux 2,85, platine 16 fr., argent 14 c., pierres, dentiers prix fort. Envoyer ou écr. Rougeau, 200, Bd Pereire, Paris.

ACHAT GLACES et VERRES occasion. Ecr. M. Chevaux, fabr. Miroiterie, 23, r. Mercœur, Paris (11^e).

ACHAT le gr. pièces de 3,40, bijoux 2,85, platine 16 fr., argent 14 c., pierres, dentiers prix fort. Envoyer ou écr. Rougeau, 200, Bd Pereire, Paris.

ACHAT GLACES et VERRES occasion. Ecr. M. Chevaux, fabr. Miroiterie, 23, r. Mercœur, Paris (11^e).

ACHAT le gr. pièces de 3,40, bijoux 2,85, platine 16 fr., argent 14 c., pierres, dentiers prix fort. Envoyer ou écr. Rougeau, 200, Bd Pereire, Paris.

ACHAT GLACES et VERRES occasion. Ecr. M. Chevaux, fabr. Miroiterie, 23, r. Mercœur, Paris (11^e).

ACHAT le gr. pièces de 3,40, bijoux 2,85, platine 16 fr., argent 14 c., pierres, dentiers prix fort. Envoyer ou écr. Rougeau, 200, Bd Pereire, Paris.

ACHAT GLACES et VERRES occasion. Ecr. M. Chevaux, fabr. Miroiterie, 23, r. Mercœur, Paris (11^e).

ACHAT le gr. pièces de 3,4